

DOCUMENT DE RÉFLEXION No. 350

L'agenda démocratique de la CEDEAO: Canaux, leçons et technologies numériques pour l'engagement de la société civile

Par Martin Ronceray, Latyr Tine, Maëlle Salzinger et Rukia Bakari

Juillet 2023

Parmi les huit communautés économiques régionales d'Afrique, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est la plus active en matière de gouvernance. La raison principale en est que la démocratie dans la région est non seulement vivace mais aussi sérieusement questionnée : de dynamiques mouvements sociaux alternent avec des coups d'État militaires, des troisièmes mandats contestés et des attaques contre l'espace civique. La CEDEAO joue un rôle en définissant, en promouvant et parfois en appliquant des normes démocratiques dans la région. La communauté s'efforce également d'être inclusive en invitant la société civile à prendre part à ses processus. Plusieurs partenariats de ce type ont fait leurs preuves, notamment dans le domaine de l'alerte précoce.

Ce document examine le rôle que joue la CEDEAO dans la gouvernance démocratique et discute des cadres et des pratiques d'engagement de la société civile auprès de la communauté. Il cartographie le paysage – en évolution rapide – des initiatives et des réseaux fédérateurs que la société civile utilise pour s'engager auprès de la communauté. La CEDEAO accueille favorablement les contributions des organisations qui l'aident à mettre en œuvre son programme, notamment par un appui technique. Elle est moins encline à s'engager avec des organisations axées sur les droits civiques et la redevabilité politique, et à laisser la société civile façonner ses orientations stratégiques.

Les technologies numériques aident les initiatives civiques en Afrique de l'Ouest à mobiliser les électeurs et à valoriser l'information pour favoriser la responsabilisation. Les technologies permettent également à la société civile de résister aux pressions exercées sur l'espace civique. Par conséquent, un partenariat sur les technologies numériques et la gouvernance entre la CEDEAO et la société civile serait utile, car la communauté est bien placée pour guider ses membres sur la façon de réglementer les technologies de manière à favoriser – et non à entraver – une gouvernance inclusive.

Table des matières

Liste des encadrés	i
Liste des visuels	i
Remerciements.....	ii
Liste des acronymes	ii
Introduction	1
1. La CEDEAO et la gouvernance démocratique	2
Pourquoi ce rôle de la CEDEAO en matière de gouvernance ?	3
L'évolution du rôle de la CEDEAO en matière de gouvernance.....	4
2. Engagement de la société civile auprès de la CEDEAO	7
Les fondements du partenariat de la CEDEAO avec la société civile.....	7
Cartographie des principaux partenaires de la société civile de la CEDEAO	8
Le Forum de la société civile de l'Afrique de l'Ouest	8
Le réseau ouest-africain pour l'édification de la paix	9
Principales caractéristiques des relations entre la CEDEAO et la société civile	12
Limites du partenariat CEDEAO - société civile.....	12
3. Les technologies numériques dans le partenariat CEDEAO-OSC	14
Les outils numériques contre la fermeture de l'espace civique	14
Vers un partenariat sur les technologies et la gouvernance	16
4. Conclusions.....	17
Références	19

Liste des encadrés

Encadré 1: La singularité de la Cour de la CEDEAO	6
Encadré 2: Technologies numériques, polarisation et conflit au Sahel	16

Liste des visuels

Figure 1: Cadre institutionnel de la CEDEAO	2
Figure 2: Principaux événements de l'agenda de la CEDEAO en matière de gouvernance	5
Figure 3: Principales voies d'engagement de la société civile auprès de la CEDEAO	11

Remerciements

Cette étude a été préparée dans le cadre du Charter Project Africa, un effort panafricain axé sur les engagements de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (CADEG). Le projet vise à amplifier les voix des citoyens et ouvrir des espaces de collaboration entre citoyens, initiatives civiques et décideurs politiques du continent, en mettant l'accent sur les technologies numériques.

Les auteurs remercient Aisha Dabo d'AfricTivistes et Lidet Tadesse de l'ECDPM pour leur révision, ainsi que Robin van Hontem pour les visuels originaux. Les contributions de Joyce Olders et des équipes de soutien de l'ECDPM et du Gorée Institute ont également été inestimables. Toutes les erreurs restent celles des auteurs. Les commentaires et réactions peuvent être envoyés à Martin Ronceray (mro@ecdpm.org) et au Dr. Latyr Tine (latyr.tine@goreeinstitut.org).

Cette publication est cofinancée par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité des auteurs et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Liste des acronymes

CADEG	Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance
AU	African Union
CAE	Communauté d'Afrique de l'Est
CAG	Communauté économique régionale
CDD	Centre for Democracy and Development
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CER	Communauté économique régionale
CFA	Central African Franc
CFM	Climate Fund Managers
COVID-19	Coronavirus disease 2019
CSO	Civil Society Organisation
ECCJ	European Coalition for Corporate Justice
ECDPM	European Centre for Development Policy Management
ECONEC	ECOWAS Network of Electoral Commissioners
ECOSOC	United Nations Economic and Social Council
ECOWARN	ECOWAS Early Warning Directorate
ECOWAS-CSO	Economic Community of West African States-Civil Society Organisation
ECPF	ECOWAS Conflict Prevention Framework
FARE	Forum of Associations Recognised by ECOWAS
FOSDA	Foundation for Security and Development in Africa
FOSCAO	Forum de la société civile ouest-africaine
GPPAC	Global Partnership for the Prevention of Armed Conflict
INGO	International Non-Governmental Organization
ISS	Institute for Security Studies
MFWA	Media Foundation for West Africa
MoU	Memorandum of Understanding
NGOs	Non-governmental Organisations
OSF	Open Society Foundation

OSIWA	Open Society Initiative for West Africa
PSC	Political and Security Committee
REPSFECO	Peace and Security Network for Women in the ECOWAS Region
SADC	Southern Africa Development Community
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
USD	United States Dollar
WAANSA	West African Action Network on Small Arms
WACSI	West Africa Civil Society Institute
WADEMOS	West Africa Democracy Solidarity Network
WAEMU	West African Economic and Monetary Union
WANEP	West Africa Network for Peacebuilding
WAWA	West African Women's Association

Introduction

La **Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)** est une communauté économique régionale et une union politique de quinze États membres¹ situés en Afrique de l'Ouest. Son siège se trouve à Abuja, au Nigeria.

Comme son nom l'indique, à sa création en 1975, la CEDEAO a d'abord été envisagée comme un projet d'intégration économique (avec un certain impact social et culturel) plutôt que comme un projet politique. En ce qui concerne la politique, son rôle principal était d'amplifier la voix de ses États membres sur la scène internationale afin de relever ensemble les défis de l'après-indépendance. Après des débuts essentiellement socio-économiques, et bien qu'elle n'ait jamais changé de nom, la CEDEAO a évolué au fil des décennies pour devenir **la communauté économique régionale (CER) la plus active dans le domaine de la gouvernance démocratique** (Khadiagala 2018). Cette activité est perceptible dans le niveau d'attention que les sommets et décisions de la communauté consacrent aux processus de gouvernance tels que les élections et les transitions, dans les missions électorales et de médiation déployées, les programmes en place (Fall et Sall N.d.). Cela est également visible dans les efforts déployés par la CEDEAO pour favoriser une gouvernance plus inclusive à travers un engagement structurel avec la société civile.²

Cette étude de cas fait partie d'un effort du Charter Project Africa pour étudier la **façon dont les organisations de la société civile peuvent s'engager avec leurs organisations régionales respectives** (CEDEAO, CAE et SADC) lorsqu'il s'agit de promouvoir la gouvernance démocratique et la mise en œuvre de la Charte africaine de la gouvernance. Il est basé sur une étude documentaire, des entretiens avec des praticiens actuels et anciens, et un atelier avec une trentaine de dirigeants de la société civile et de décideurs politiques qui s'est tenu à l'Institut Gorée en mai 2023.³ La méthodologie s'appuie sur l'analyse d'économie politique pour évaluer les structures et les cadres existants et analyser les facteurs et incitations qui expliquent si et comment les parties prenantes en font usage – afin de suggérer des perspectives pratiques pour améliorer cette collaboration.

L'objectif global de ce travail est d'identifier des opportunités pour que les organisations de la société civile (OSC) travaillant avec les communautés économiques régionales renforcent leurs agendas de gouvernance politique et de plaidoyer, en particulier par l'utilisation des technologies numériques. Pour ce faire, cette étude sur le cas de l'Afrique de l'Ouest cherche à :

1. **Évaluer et comparer la théorie et la pratique** de l'engagement de la société civile de la CEDEAO ; et
2. **Produire des clés de lecture et des recommandations** pour les OSC afin qu'elles s'engagent avec la CEDEAO, en utilisant des canaux formels et informels.

Cette étude examine les rôles que joue la CEDEAO dans la gouvernance démocratique dans une première section. S'ensuit une discussion des approches et pratiques d'engagement de la société civile auprès de la CEDEAO. La troisième section aborde le rôle des technologies numériques dans la promotion de cet engagement. La quatrième et dernière section présente des conclusions.

¹ Les États membres de la CEDEAO sont les suivants : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

² Selon Reinold (2019), la participation de la société civile aux CER ne se limite pas à être informée et invitée à assister aux délibérations, bien que cela tende à être une condition nécessaire. Elle implique de façonner activement certains éléments des politiques, de la conception à la mise en œuvre et au suivi, y compris le plaidoyer et les campagnes ciblant la communauté, ou encore de répondre à ses actions.

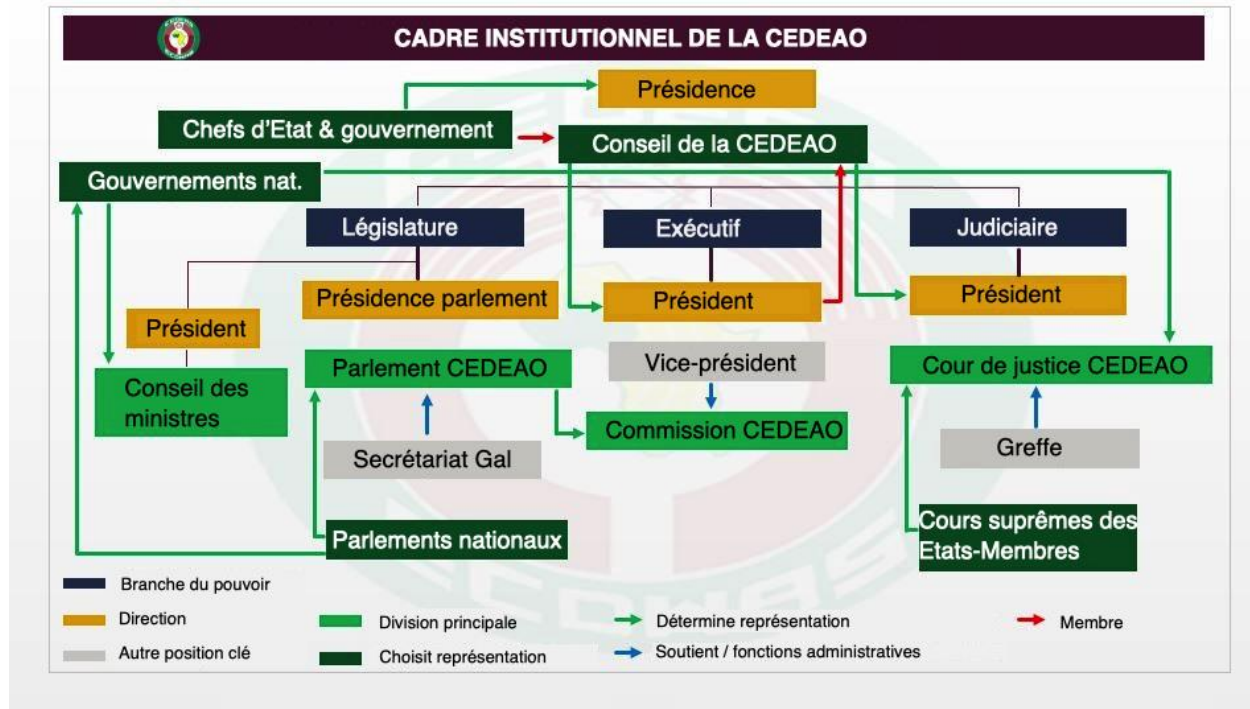
³ Lorsqu'aucune source documentaire n'est indiquée, les informations proviennent de ces informateurs clés.

1. La CEDEAO et la gouvernance démocratique

La CEDEAO a un mandat fort en matière de gouvernance, de paix et de sécurité. Elle s'appuie sur des méthodes allant de l'alerte précoce à la prévention des conflits et à l'observation des élections, en passant par la résolution des crises, les médiations et les sanctions, pour mettre en œuvre ce mandat. Les pays d'Afrique de l'Ouest se sont explicitement engagés à promouvoir la gouvernance démocratique et les droits de l'homme lors de la **révision en 1993 du traité fondateur de la CEDEAO**, qui mettait également l'accent sur la paix, la sécurité et la stabilité. Ce traité a été complété par le **protocole additionnel de 2001 sur la démocratie et la bonne gouvernance**, qui a notamment posé des jalons pour la surveillance des élections par la CEDEAO dans ses États membres et pour l'envoi de missions de médiation en cas de crise. La Cour de justice de la Communauté de la CEDEAO, créée en 1991, a été transformée pour offrir des recours en cas de violation des droits de l'homme à partir de 2005. Les plans **Vision 2020 et Vision 2050** de la CEDEAO (adoptés respectivement en 2007 et 2021) mettent de plus en plus l'accent sur une organisation régionale "du peuple", encourageant l'État de droit, les libertés et les droits, y compris les droits politiques.

En ce qui concerne la gouvernance, les institutions les plus importantes de la CEDEAO sont (1) l'Autorité (des chefs d'État) et (2) le Conseil des ministres, qui forment ensemble le niveau politique où les États membres donnent des orientations à la communauté, ainsi que (3) la Commission de la CEDEAO, l'organe exécutif de la communauté - et en particulier son département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité. En outre, (4) la Cour de justice de la Communauté de la CEDEAO ne se contente pas de résoudre les litiges pour les États membres et de donner des avis consultatifs, mais elle accorde également des recours aux OSC, aux ONG et aux particuliers en cas de violation des droits de l'homme, y compris des droits numériques.

Figure 1: Cadre institutionnel de la CEDEAO



Source: Auteurs, adapté de Amissah 2020

Pourquoi ce rôle de la CEDEAO en matière de gouvernance ?

La région connaît des défis urgents en matière de gouvernance démocratique. Au cours des trois dernières années, elle a été confrontée à pas moins de quatre changements anticonstitutionnels de gouvernement (CAGs) : au Mali (deux fois), au Burkina Faso et en Guinée Conakry, ainsi que plusieurs tentatives notables. Pour le reste, la région s'est relativement bien portée ces derniers temps en ce qui concerne les indices de démocratie (IDEA 2021) : les attaques frontales contre la démocratie telles que ces (tentatives de) coups d'État représentent donc un enjeu important.⁴

Pour relever ces défis, la région a adopté d'importantes normes contraignantes en matière de gouvernance démocratique, notamment le protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance mentionné ci-dessus. Ce protocole a même inspiré la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (CADEG), l'instrument le plus important définissant l'agenda de la gouvernance continentale en Afrique. À l'heure actuelle, les 15 États membres de la CEDEAO ont signé et 13 ont également ratifié la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance.⁵ Ce niveau d'adhésion est inégalé dans les autres régions africaines.

Il s'ensuit que les principes de gouvernance figurent en bonne place dans l'agenda de la CEDEAO non parce qu'ils sont unanimement approuvés, mais plutôt parce que la gouvernance est farouchement contestée. Des normes telles que la CADEG aident à résoudre les problèmes qui se posent, par exemple en structurant la conversation sur des principes de gouvernance communs. Ces normes établissent des principes de continuité et d'intégrité constitutionnelle démocratique, par rapport auxquels les violations peuvent être identifiées, et des réponses appropriées peuvent être formulées conjointement. Cela permet d'apporter des réponses plus prévisibles, fondées sur des règles et proportionnées.

La crainte d'un débordement des conflits dans la région et l'interconnexion de ses populations expliquent pourquoi la CEDEAO a investi dans le domaine de la gouvernance. Les guerres civiles qui ont touché la Sierra Leone et le Liberia à la fin du siècle dernier ont convaincu les dirigeants de la région de la nécessité d'adopter des normes exigeantes. Parmi les conflits plus récents comportant des éléments transfrontaliers importants, on peut citer la crise de Boko Haram autour du lac Tchad (qui affecte notamment le Nigeria) et le conflit du Sahel dans le nord du Mali et ses environs. Ces deux conflits sont marqués par l'expansion de groupes radicaux qui prospèrent parmi les groupes marginalisés dans le vide de gouvernance laissé par les États, et grâce aux avantages économiques de la mobilisation armée dus à l'extorsion et à la contrebande, ainsi qu'à la lassitude face à un pouvoir inefficace et/ou corrompu. Les groupes radicaux ont également gagné du terrain dans les pays frontaliers tels que la Côte d'Ivoire et le Bénin (ACLED 2022). Il est donc urgent que la région s'attaque non seulement aux conflits, mais aussi à leurs causes profondes en matière de gouvernance.

En particulier le Nigeria, première puissance économique de la région, a tiré parti de la communauté pour régionaliser sa défense de la stabilité régionale.⁶ Cela a commencé avec le Liberia et la Sierra Leone dans les années 1990, et s'est poursuivi avec des conflits plus proches du pays (ECDPM 2017). Le Nigeria aurait cherché à favoriser des liens étroits avec ses voisins pour éviter le risque d'être encerclé par des pays majoritairement francophones

⁴ Les indices sur l'état de la démocratie d'International IDEA suggéraient en 2021 qu'environ la moitié des démocraties du continent se trouvaient en Afrique de l'Ouest à l'époque, bien que les membres de la CEDEAO ne représentent qu'un peu plus d'un quart des pays africains.

⁵ Dans la région, seuls le Sénégal et le Cap-Vert n'ont pas encore ratifié la Charte. Pour plus d'informations, voir cet outil : <https://ecdpm.org/work/guide-african-charter-democracy-elections-and-governance>.

⁶ Comme beaucoup d'autres communautés économiques régionales, la CEDEAO est avant tout une organisation intergouvernementale dirigée par les chefs d'État, ce qui signifie que l'organisation donne la priorité, dans une large mesure, à ce qui les préoccupe.

aux opinions divergentes (Bach 2016). Peut-être plus important encore, le Nigeria, mais aussi le Ghana, entre autres, ont eu leur part de coups d'État militaires et, après le rétablissement de l'ordre constitutionnel, leurs dirigeants ont cherché à éviter que de tels épisodes ne se répètent.

Dans le même ordre d'idées, l'autonomie financière de la CEDEAO l'aide à mener les actions concernant la gouvernance de la région. La CEDEAO dispose d'un budget annuel de près de 600 millions d'USD, financé en grande partie par un prélèvement sur le commerce intérieur, et non par des contributions extérieures. Jusqu'à 90 % du budget de la CER est autofinancé, et une part importante provient des prélèvements du Nigeria en particulier (ECOWAS Parliament N.d., Ojeme 2021). Les montants globaux, mais aussi cette capacité à puiser dans les ressources nationales, sont remarquables par rapport à d'autres CER.

Il existe également une certaine concurrence entre la CEDEAO et des organisations rivales. L'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) compte huit États membres, qui sont tous membres de la CEDEAO. L'UEMOA a été créée en 1994 pour promouvoir la coopération économique, puis s'est développée pour aborder la question de la paix et de la sécurité, un domaine où la CEDEAO avait la priorité.⁷ La concurrence présentée par ce groupe plus petit de pays largement francophones peut avoir stimulé le leadership de la CEDEAO à démontrer sa valeur ajoutée (Byiers & Dièye 2022).⁸ De même, la CEDEAO a parfois été poussée à jouer un rôle de coordination par la multiplication des structures régionales alternatives qui ont émergé dans la région en réaction aux conflits ou pour traiter les problèmes collectivement. Il s'agit notamment du G5 Sahel, du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel, de l'Autorité du Liptako Gourma, de plusieurs autorités de bassins fluviaux et de gestion de l'énergie, etc.⁹

L'évolution du rôle de la CEDEAO en matière de gouvernance

Au cours des dernières années, une demi-douzaine de coups d'État et de tentatives de coups d'État ont eu lieu en Afrique de l'Ouest : au Mali (août 2020 et mai 2021), au Niger (mars 2021, échec), en Guinée Conakry (septembre 2021), au Burkina Faso (janvier 2022 et septembre 2022), suivis d'une tentative avortée en février 2022 en Guinée-Bissau et d'une autre en décembre 2022-2023 en Gambie. Cette situation témoigne de la fragilité des États et de la résurgence des changements anticonstitutionnels de gouvernement dans la région.

Face à cette **tendance aux coups d'État militaires**, la CEDEAO a intensifié ses activités de gouvernance, notamment en **suspendant de plus en plus l'adhésion des pays** qui subissent des changements anticonstitutionnels de gouvernement (voir figure 2 ci-dessous). Depuis le protocole de 2001 sur la démocratie et la bonne gouvernance, la CEDEAO s'est attachée à poursuivre sa politique ambitieuse de "tolérance zéro pour les changements anticonstitutionnels de gouvernement", une norme formulée plus fermement au niveau régional qu'au niveau panafricain (Amani Africa 2022).

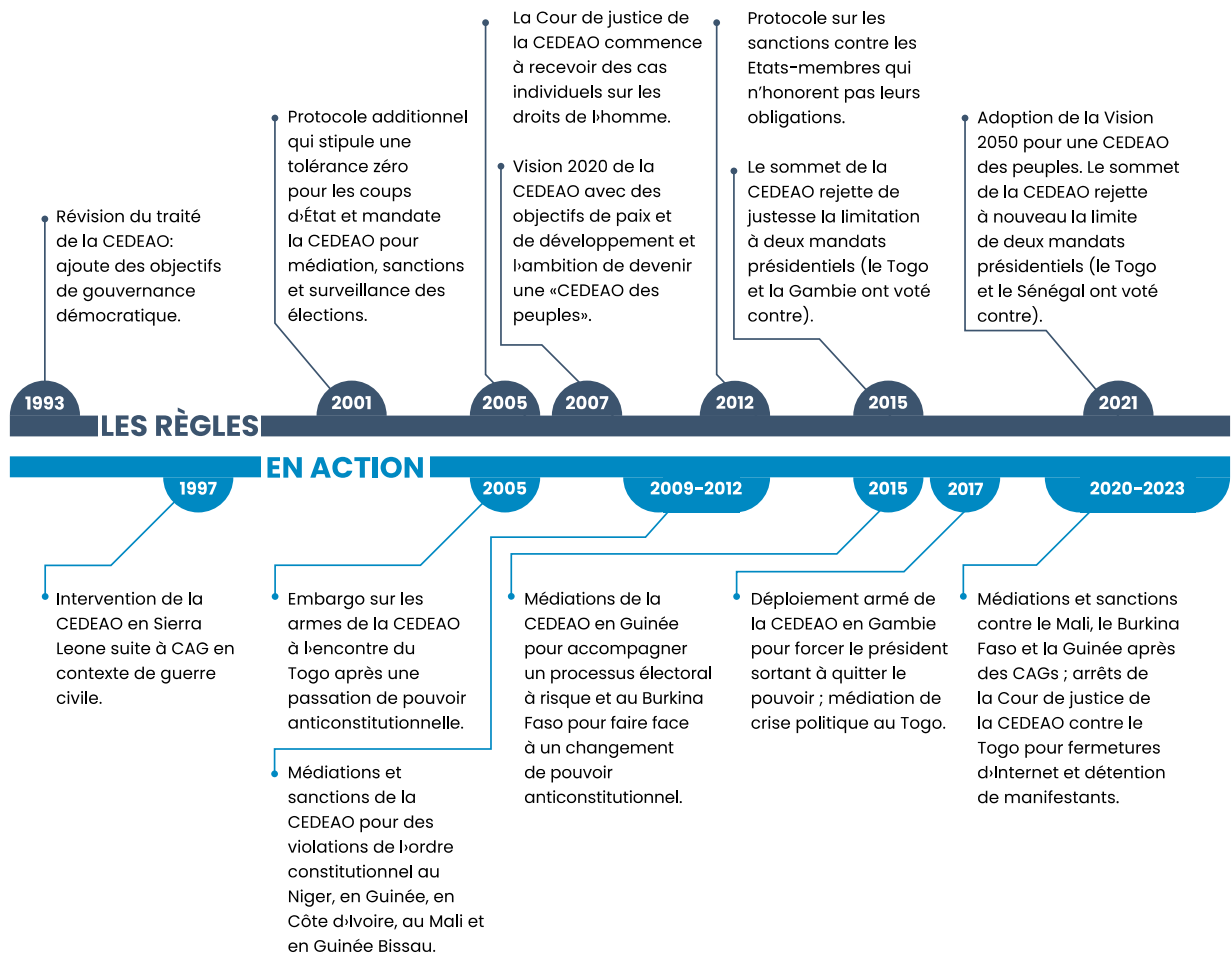
⁷ Les membres de l'UEMOA sont le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée-Bissau, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. La CEDEAO compte plus de membres, est l'une des huit CER reconnues par l'UA, est plus ancienne (selon certains critères) et dispose d'un mandat formel dans son traité pour devenir la communauté économique unique de la région, mais l'UEMOA est considérée par certains comme ayant plus de cohérence historique et de légitimité parmi ses États membres, et a réalisé une plus grande intégration économique. Les pays de l'UEMOA ont également accepté formellement de définir des positions avant de discuter avec d'autres forums - y compris la CEDEAO (Byiers & Dièye 2022 ; UEMOA N.d.).

⁸ Malgré cette rivalité, la CEDEAO et l'UEMOA collaborent sur les questions économiques et de sécurité. Par exemple, elles collaborent dans le cadre de leurs mécanismes d'alerte précoce pour évaluer les situations politiques afin d'aider à anticiper et à désamorcer les crises au niveau politique avant qu'elles ne débouchent sur la violence.

⁹ Pour plus d'informations sur les CER dans le cadre de l'architecture de la gouvernance africaine, voir cet outil : <https://ecdpm.org/work/interactive-tool-mapping-african-governance-architecture>.

Les missions de médiation, les sanctions et même la menace d'une intervention militaire ont permis à la CEDEAO d'avoir son mot à dire dans certaines évolutions de la gouvernance de ses États membres (à commencer par les plus petits et les moins puissants) en matière de CAG. L'intervention militaire de la CEDEAO en Gambie lors de la crise constitutionnelle de 2016-2017 résultant du refus du président sortant de quitter le pouvoir en est un exemple. Ce rôle de la CEDEAO est si important qu'elle peut facilement donner le ton par sa réaction à une crise. L'Union africaine s'aligne alors en adoptant des prises de position similaires, par exemple au Mali récemment, dans l'esprit du concept ambigu de subsidiarité, selon lequel les décisions doivent être adoptées au plus près du terrain (ISS 2022).

Figure 2: Principaux événements de l'agenda de la CEDEAO en matière de gouvernance



Source: auteurs

Le bilan de la CEDEAO est plus modeste lorsqu'il s'agit de réduire la corruption et les violations des normes de gouvernance qui sont moins clairement inconstitutionnelles (Byiers et Ronceray 2019). Cela inclut notamment des élections problématiques, des extensions de limites de mandats et des amendements aux constitutions pour permettre aux titulaires de rester au pouvoir, comme dans les cas du Togo en 2019, de la Côte d'Ivoire en 2020 et de la Guinée en 2020 avant le coup d'État de 2021. Lors d'un sommet de la Commission de la CEDEAO en 2015, le Togo et la Gambie avaient déjà bloqué la tentative de limiter les fonctions présidentielles à deux mandats dans le cadre du protocole de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance (The Cable 2015). Entre-temps, la Gambie semble avoir consenti à la règle, mais le Sénégal a ensuite changé de camp pour bloquer l'adoption de la norme aux côtés du Togo. Les problèmes survenant au sein des grands États membres ont également été plus

difficiles à gérer, bien qu'il y ait eu des communiqués et des efforts de médiation dans de telles crises (Maluleke 2022). Le bilan est encore plus modeste lorsqu'il s'agit de demander des comptes aux dirigeants sur leurs performances globales en matière de gouvernance efficace : restauration de l'autorité de l'État dans les zones périphériques, réponse aux besoins de développement des populations marginalisées, gestion des problèmes de sécurité et amélioration de l'intégrité, etc.

Le contexte de désillusion démocratique en Afrique de l'Ouest façonne les perspectives d'avenir du programme de gouvernance de la CEDEAO. La démocratie est souvent perçue comme étant réduite à la tenue d'élections, souvent entachées d'irrégularités mais validées par la communauté internationale, y compris la CEDEAO, qui n'accorde alors que peu d'attention aux violations de l'État de droit commises par les vainqueurs des élections. Le fait est que les élections n'ont pas toujours donné lieu à des transitions démocratiques pacifiques ou à un transfert du pouvoir à des dirigeants capables de répondre aux demandes de leurs concitoyens en rétablissant la présence de l'État et en mettant un terme à la violence et à la corruption. En revanche, certains coups d'État récents se sont accompagnés de manifestations de soutien populaire dans les rues, de nombreux civils considérant l'intervention de l'armée comme le seul moyen de renouveler des systèmes politiques corrompus et inefficaces. Le Mali en est un exemple, où la décision de lever les sanctions de la CEDEAO, suite à l'adoption d'un calendrier de retour à un régime civil, a pu être facilitée par le soutien populaire que les autorités militaires ont réussi à mettre en avant (Tine, 2022, BBC News 2022 Reisenberg 2022). Ainsi, alors que les États sont clairement préoccupés par les CAG et bien que les citoyens continuent de rejeter les régimes militaires pour la plupart (Mattes 2019), il n'y a pas de consensus sur ce qui est le plus important entre la transmission du pouvoir par le biais d'élections, ou l'intégrité et la redevabilité dans l'exercice du pouvoir.

Enfin, l'accent normatif mis sur les principes démocratiques unifiés a transféré une partie du défi démocratique vers des domaines où les progrès ont été moins importants : le **trucage des élections (en particulier les innovations subtiles des autocrates) et le troisième mandat (la levée des règles qui limitent le nombre de mandats possibles au niveau du chef de l'État)**. Ces domaines connaissent parfois des avancées, comme dans l'exemple de l'affaire de la Cour de justice de la CEDEAO qui s'est opposée à la manipulation des règles électorales au Togo (voir encadré 1). Mais dans l'ensemble, ils restent très insuffisamment pris en compte, tout comme d'autres questions qui préoccupent les citoyens, telles que l'intégrité et la sécurité. La CEDEAO devra de plus en plus trouver des moyens de répondre de manière adéquate à ces questions au-delà de l'accent mis sur les CAGs, si elle veut remplir son mandat de gouvernance d'une manière axée sur les citoyens.

Encadré 1: La singularité de la Cour de la CEDEAO

Outre les structures centrales de la CER, la région a mis en place la Cour de justice de la Communauté de la CEDEAO, initialement pour les États mais qui, depuis 2005, offre des recours aux citoyens et aux OSC dans des domaines de gouvernance tels que les droits de l'homme, y compris les droits numériques.

Contrairement à la plupart des cours internationales, il **n'est pas nécessaire d'épuiser tous les recours locaux avant qu'un plaideur puisse saisir la Cour de la CEDEAO** en cas de violations présumées des droits de l'homme dans un État membre. En 2016, la Cour avait déjà examiné plus d'une centaine d'affaires relatives à des violations des droits de l'homme, avec un taux élevé de respect de ses décisions, en partie grâce à l'adoption d'un protocole de la CEDEAO sur les sanctions en cas de non-respect du droit communautaire en 2012 (OSF 2016).

La Cour de justice de la CEDEAO représente une opportunité significative pour la société civile active dans la promotion de la gouvernance démocratique. Par exemple, la Cour a déclaré que la fermeture de l'internet au Togo pendant les manifestations de 2017 avait violé le droit à la liberté d'expression, dans une affaire portée par sept ONG (Access Now 2020), et elle a ensuite condamné le Togo pour la détention de manifestants dans la même crise (Cour de justice de la CEDEAO 2023).

L'activisme de la Cour a suscité des réactions négatives au fil des ans, en particulier de la part des membres de la CEDEAO qui considéraient qu'elle agissait à l'encontre de leurs intérêts du moment (par exemple, la Gambie a demandé une révision du mandat de la Cour dès 2009), mais la Cour a réussi à conserver son indépendance et à poursuivre d'autres affaires (Aggad et Miyandazi 2017).

2. Engagement de la société civile auprès de la CEDEAO

Les fondements du partenariat de la CEDEAO avec la société civile

Le traité révisé de la CEDEAO de 1993 appelait la communauté à **coopérer avec les OSC régionales et à encourager une large participation des citoyens au processus d'intégration**.¹⁰ Cela a marqué un changement important dans la structure et le caractère de la coopération ouest-africaine, avec une prétendue évolution vers un **programme** plus **"centré sur les personnes"** par opposition à l'approche centrée sur l'État du passé (Aryeetey 2001).

Depuis lors, les organisations de la société civile de la région ont travaillé avec la CEDEAO à la mise en œuvre de son programme. En particulier, les instruments relatifs aux conflits, tels que le **protocole de 1999 relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité** et le **cadre de prévention des conflits de la CEDEAO** de 2008, fournissent des points d'entrée pour l'implication de la société civile à l'intersection de la gouvernance et de la sécurité.

Un élément central de cet engagement est le mécanisme d'accréditation des OSC que la CEDEAO a développé (en tant que première CER à en avoir un). Comme la CER doit maintenir le nombre d'interlocuteurs à un niveau gérable et s'assurer qu'elle ne favorise pas certains États membres, les **OSC sont encouragées à rejoindre ou à former des organisations faitières ou des réseaux transnationaux accrédités plutôt que de se porter candidates elles-mêmes** (Open Society Foundations 2016). Dans ce cadre, il existe deux catégories d'organisations accréditées :

- Les organisations qui apportent une valeur ajoutée à l'agenda de la CEDEAO et qui sont bien enracinées dans les États membres - elles obtiennent des droits en termes de représentation et de capacité à partager des communications, y compris en faisant des présentations orales au Conseil des ministres et en suggérant des points pour l'agenda de la plupart des organes de la CEDEAO ;
- Les organisations pertinentes pour cet agenda peuvent être amenées à observer, proposer des documents ou être contactées.

Au sein de la CEDEAO, un bureau des OSC au sein du département des ressources humaines et du genre est chargé, entre autres, d'envoyer des invitations officielles aux associations dont les points de vue et les contributions sont demandés par la commission, en particulier lorsqu'il s'agit d'organisations ayant l'un de ces deux niveaux de statut d'observateur (Reinold 2019).

¹⁰ Traité de la CEDEAO, 1993, article 81 (voir Commission de la CEDEAO 1993).

Toutefois, il convient de souligner que les **organisations qui se sont engagées auprès de la CEDEAO n'ont pas nécessairement toutes un statut officiel (observateur ou accrédité)** auprès de la CEDEAO. Par exemple, le Centre pour la démocratie et le développement (CDD) aurait réussi à collaborer avec les organes et institutions de la CEDEAO, par exemple en soutenant le système ECOWARN (mise en œuvre des politiques) et en jouant un rôle dans la formulation du Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO (élaboration des politiques) sans bénéficier d'un statut d'observateur (Open Society Foundations 2016).

Cela signifie que **ne pas avoir un statut officiel n'empêche pas les OSC de s'engager auprès des institutions de la CEDEAO**. L'engagement est également possible en rejoignant des réseaux qui ont un tel statut, ou des liens plus étroits sous la forme d'un protocole d'accord, mais en fin de compte, si le thème et l'activité le justifient, il est possible de s'engager directement.

Cartographie des principaux partenaires de la société civile de la CEDEAO

La CEDEAO a travaillé avec divers réseaux et organisations de la société civile régionale sur des questions de gouvernance allant des règles et normes de la communauté à l'alerte précoce, la prévention de la prolifération des armes légères, le genre et l'observation des élections, entre autres. La figure 3 ci-dessous récapitule les principaux points d'entrée. Il n'est guère possible d'énumérer toutes les organisations qui interagissent avec la CEDEAO sur l'agenda de la gouvernance, mais en voici quelques-unes qui se distinguent :

- Le Forum de la société civile de l'Afrique de l'Ouest (FOSCAO) - l'organisation faîtière chargée de représenter la société civile en général depuis 2003 -, situé à proximité du siège de la CEDEAO à Abuja, au Nigeria.
- L'éminent Réseau ouest-africain pour l'édification de la paix (WANEP - lancé en 2002) et l'organisation faîtière créée en 2022 dont il est membre, le Réseau ouest-africain de solidarité pour la démocratie (WADEMOS), hébergé par le Centre pour la démocratie et le développement à Accra, au Ghana.
- L'Institut de la société civile de l'Afrique de l'Ouest (WACSI), créé par Open Society en 2005 pour renforcer les capacités de la société civile dans la région, est également basé à Accra, au Ghana, mais a récemment montré des signes d'intensification des relations avec la CEDEAO en ouvrant un bureau à Abuja (Audu 2022).
- D'autres centres de recherche-formation de portée régionale et/ou panafricaine, par exemple l'Institut Gorée et l'Institut d'études de sécurité, qui ont tous deux des bureaux à Dakar, au Sénégal.
- Organisations thématiques : le Réseau Paix et Sécurité des Femmes de la CEDEAO ; la Fondation pour la Sécurité et le Développement en Afrique ; l'Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest ; le Réseau des Femmes du Fleuve Mano pour la Paix ; le Réseau d'Action Ouest Africain sur les Armes Légères et de Petit Calibre.

Les sous-sections suivantes fournissent plus de détails sur les deux premières organisations faîtières, car elles ont développé des relations étroites et privilégiées à long terme avec la CEDEAO qu'il convient de préciser.

Le Forum de la société civile de l'Afrique de l'Ouest

La CEDEAO, en partenariat avec des organisations clés de la société civile, a fondé le Forum de la société civile ouest-africaine (FOSCAO) en 2003. Le FOSCAO est officiellement la **principale interface de la société civile ouest-africaine avec la Commission de la CEDEAO** pour la promotion du développement régional et de l'intégration en Afrique de l'Ouest.¹¹ Il s'agit d'un réseau d'organisations des 15 États de la CEDEAO qui travaillent dans les domaines de la consolidation de la paix, de l'éducation, de la santé, de la démocratie, des droits de l'homme et de l'égalité des sexes. Face au défi de représenter la société civile dans son ensemble à travers les pays, pour assurer le renouvellement et

¹¹ Toutefois, une organisation dotée d'un mandat similaire a été mise en place dans les années 2000, le Forum des associations reconnues par la CEDEAO (FARE).

la représentativité, le processus décisionnel du FOSCAO s'appuie sur des organisations qui sont élues pour un mandat de deux ans, renouvelable une seule fois.

Le FOSCAO est un réseau indépendant, mais cela n'a pas toujours été le cas. Pendant un certain temps après sa création, le soutien officiel de la Commission de la CEDEAO a pris la forme d'un espace de bureau au sein de la Commission et d'un soutien financier direct. Grâce à ce soutien officiel, le FOSCAO a bénéficié d'une relation solide avec la Commission et a pu intervenir avec succès lors des réunions statutaires et des réunions de la CEDEAO avec les partenaires de développement, bien que cela ait limité son indépendance.

Le FOSCAO dispose d'équipes de coordination basées dans chaque État membre de la CEDEAO ainsi que de groupes thématiques travaillant sur des questions spécifiques, notamment les **affaires politiques, la démocratie et la gouvernance**, la paix et la sécurité, le genre et les droits de l'homme et des peuples, par exemple. Ces groupes thématiques s'occupent de questions techniques et de la formulation des politiques. Le FOSCAO implique la société civile dans le processus d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des programmes politiques, sécuritaires, économiques, sociaux et culturels de la CEDEAO. Cette plateforme offre à la société civile de la sous-région un **couloir officiel pour dialoguer avec les gouvernements nationaux et la CEDEAO**. Par exemple, l'unité d'assistance électorale du FOSCAO a collaboré avec l'unité d'assistance électorale de la CEDEAO pour former le réseau des commissaires électoraux de la CEDEAO (ECONEC), qui cherche à améliorer l'intégrité des élections (Reinold 2019).

Le FOSCAO reçoit des **invitations à contribuer** aux travaux de la CEDEAO au nom de la société civile d'Afrique de l'Ouest, oralement et par écrit. Il prépare également des prises de position, des communiqués de presse, des lettres de plaidoyer, etc. Elle a également été invitée à **assister à tous les sommets ordinaires de la Communauté** - c'est-à-dire les réunions des chefs d'État, auxquelles les simples observateurs accrédités ne sont pas statutairement invités (OSF 2016). Grâce à cet accès, le FOSCAO organise stratégiquement ses réunions annuelles pour qu'elles coïncident avec le sommet des chefs d'État de la CEDEAO et formule des **recommandations politiques à l'intention du sommet**. Bien qu'il s'agisse d'un progrès significatif dans la collaboration de la société civile avec la CEDEAO, il est difficile de mesurer la mesure dans laquelle ces recommandations sont mises en œuvre par les chefs d'État. S'appuyant sur ce niveau d'accès, le FOSCAO encourage de manière proactive l'adoption de la CADEG dans les quelques pays encore en attente de ratification (par exemple en Gambie dans la perspective de la ratification qui s'est tenue en 2018).¹²

Le réseau ouest-africain pour l'édification de la paix

WANEP est une organisation faîtière créée en 1998 et regroupant quelque 500 organisations de la société civile. Elle fonctionne avec des conseils de district, des bureaux nationaux dans chaque pays de la CEDEAO et un bureau régional à Accra, au Ghana. Elle dispose également de bureaux de liaison au secrétariat de la CEDEAO et à l'UA. **Ces multiples niveaux lui confèrent à la fois une assise solide et une portée régionale.** Elle est le premier partenaire de la société civile de la CEDEAO dans le domaine de la consolidation de la paix, ce qui en fait également un acteur clé dans les discussions sur la gouvernance démocratique. Ses facteurs de réussite ont été des canaux diplomatiques soutenus et la capacité de combler les lacunes de la communauté lorsqu'il s'agit d'atteindre le niveau local.

Depuis 2014, WANEP est devenu un partenaire clé dans le soutien à la mise en œuvre du Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO. Il a permis un engagement horizontal sur la consolidation de la paix et la prévention des conflits dans la région, devenant **l'agence principale de la société civile dans la collecte et l'analyse des données au**

12 Il peut s'agir d'une coïncidence, mais il est probable que ce soit un hommage indirect au succès du FOSCAO qu'une organisation appelée Western Ankole Civil Society Forum ait vu le jour en Ouganda, partageant un acronyme avec le FOSCAO (WACSOF en anglais) et se profilant de manière similaire.

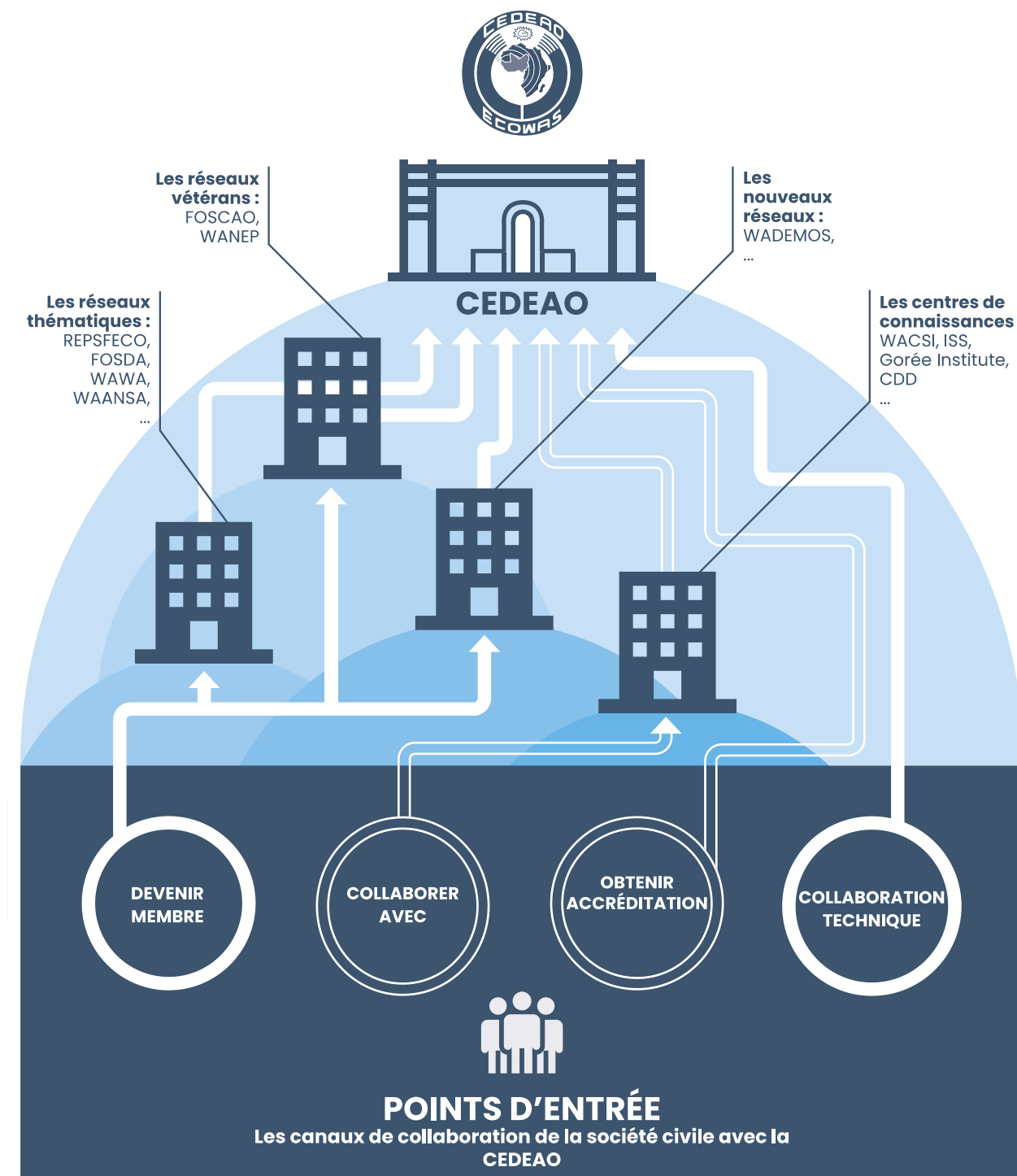
niveau national pour alimenter l'alerte précoce régionale. Grâce à ce partenariat, la CEDEAO a externalisé certaines de ses responsabilités à WANEP, s'appuyant sur lui pour obtenir les perspectives de la société civile et améliorer sa compréhension des tendances en matière de paix et de conflit en Afrique de l'Ouest (Aeby 2021). Le partenariat CEDEAO-WANEP a été qualifié comme un exemple de meilleures pratiques dans le domaine de la collaboration OSC-IO [organisation internationale] dans le domaine de la prévention des conflits (Reinold 2019 p.6). Ce partenariat a permis à WANEP de se profiler également au niveau mondial, en s'engageant auprès des agences de l'ONU et en contribuant au Partenariat mondial pour la prévention des conflits armés (GPPAC).

Cependant, les personnes interrogées soulignent que l'alerte précoce et les bons processus de collecte de données **ne conduisent pas nécessairement à des réponses rapides et efficaces.** En 2016, une étude a révélé que malgré cette collaboration avec WANEP, la diplomatie préventive de la CEDEAO n'était pas très efficace, à quelques exceptions près, comme les efforts pour arrêter la détérioration d'une crise en Guinée en 2009 (OSF 2016). Les facteurs limitant le travail de WANEP comprennent la rotation du personnel et la dépendance à l'égard de la CEDEAO et du financement des bailleurs pour la poursuite de son engagement dans la consolidation de la paix.

WANEP est membre de **WADEMOS**, une initiative lancée en 2022 pour jouer le rôle d'organisation faîtière régionale de la société civile. Ses membres sont différents de ceux du FOSCAO, bien que certaines OSC aient participé aux deux réseaux. Bien qu'il s'appuie et collabore avec des organisations qui ont une longue histoire avec la CEDEAO, WADEMOS peut apparemment s'appuyer sur des réseaux privilégiés au sein de certaines parties du leadership actuel de la CEDEAO pour contourner les structures existantes.

Au moment de la rédaction du présent document, la création d'un autre réseau de la société civile ouest-africaine était en cours de discussion au sein d'une coalition d'OSC désireuses de revitaliser leur engagement auprès de la CEDEAO sans passer par l'ancien ou le nouveau réseau.

Figure 3: Principales voies d'engagement de la société civile auprès de la CEDEAO



Source: auteurs

Principales caractéristiques des relations entre la CEDEAO et la société civile

La principale façon pour les OSC de s'engager avec la CEDEAO est de s'unir dans des organisations faïtières telles que WANEP et le FOSCAO, mais cette situation n'est pas statique. Comptant jusqu'à des centaines d'OSC membres, ces organisations faïtières peuvent avoir le statut d'observateur auprès de la CEDEAO et peuvent recevoir des invitations à participer à des cadres de collaboration, par exemple sur la formation, la recherche et le renforcement des capacités (CEDEAO 2016). Cela fournit des points d'entrée aux OSC plus petites, nationales ou locales, pour influencer la politique et les engagements de la CEDEAO dans une certaine mesure. De nouvelles organisations émergent et la composition des organisations existantes se renouvelle. Les changements de personnel au sein de la CEDEAO et de ses partenaires de la société civile redistribuent les liens interpersonnels qui maintiennent la vitalité de beaucoup de ces collaborations. Les opinions divergent fortement sur la question de savoir si la multiplicité des initiatives d'engagement est fructueuse ou excessive, et si la proximité de certaines organisations avec la CEDEAO est nécessaire et précieuse ou préjudiciable à l'expression indépendante.

Les relations entre la CEDEAO et la société civile sont mutuellement bénéfiques ; elles continuent d'évoluer et de s'institutionnaliser. Par exemple, WANEP structure son partenariat unique avec la CEDEAO par des débriefings conjoints et des sessions thématiques sur la paix et la sécurité pour les ambassadeurs de la CEDEAO. Un autre exemple de complémentarité avec la CEDEAO est celui des efforts du Gorée Institute pour évaluer la capacité des pays à traiter efficacement les causes profondes de l'instabilité institutionnelle, à la fois externes et internes, sur la base du cadre de prévention des conflits de la CEDEAO. Le Gorée Institute est régulièrement invité par la CEDEAO à partager les résultats de cet exercice lors de réunions régionales.

La logique et la mise en œuvre des projets tendent à prévaloir sur la définition de l'agenda et l'influence sur les politiques. Même dans le cas des partenariats les plus structurés, comme celui avec WANEP, la mesure dans laquelle la CEDEAO se laisse influencer par la société civile varie considérablement. L'influence dépend des changements de personnel et des orientations politiques, ce qui met en évidence l'absence de mécanismes de redevabilité fonctionnels pour garantir que la CEDEAO s'engage de manière cohérente et significative auprès de la société civile. Il semblerait toutefois que le passage d'une position de plaidoyer critique à un rôle de mise en œuvre n'empêche pas les OSC de créer un lien entre les décideurs politiques et les citoyens de la communauté (WACSI 2009).

En outre, **l'engagement de la société civile auprès de la CEDEAO est devenu plus ciblé et plus efficace** parce que la CEDEAO est devenue plus ouverte et plus accessible à la société civile, en particulier par rapport aux gouvernements nationaux. Selon les personnes interrogées, la direction et les personnels-clés de la CEDEAO sont globalement plus engagés et plus solidaires. Cela s'est traduit par la formalisation de partenariats entre la CEDEAO et les OSC, et a contribué avec succès à faciliter des élections pacifiques et crédibles grâce à la médiation entre les partis au pouvoir et les partis d'opposition pendant les élections (Bakara 2022 ; Yabi 2010). Les organisations explorent diverses formes de collaboration, WADEMOS proposant par exemple d'intégrer du personnel au sein de la CEDEAO.

Limites du partenariat CEDEAO - société civile

Les relations entre la CEDEAO et la société civile de la région sont, comparativement, saines et productives (Reinold 2019). Cependant, des défis de longue date subsistent. Un facteur structurel limitant est le fonctionnement de la CEDEAO elle-même : en tant qu'organisation intergouvernementale, sa prise de décision est basée sur le consensus entre les chefs d'État. Les États ont donc le dernier mot dans la prise de décision, que le personnel de la CEDEAO facilite ou non les contributions de la société civile.

Certains dirigeants de la CEDEAO sont également plus ouverts à certaines organisations et à certains réseaux qu'à d'autres, sur la base de préférences ou même de la nationalité. Selon une personne interrogée dans un réseau d'OSC, WADEMOS et, dans une certaine mesure, WANEP semblent fournir des exemples où les dirigeants d'OSC partageant une nationalité (ghanéenne, dans ces cas) avec des décideurs politiques de haut niveau de la CEDEAO ont ouvert des portes, tandis que d'autres organisations ne partageant pas les mêmes réseaux nationaux ont vu leur influence au sein de la CEDEAO diminuer par contraste. Le renouvellement des commissaires, tous les quatre ans en général, oblige souvent à nouer de nouvelles relations et à plaider à nouveau en faveur de l'engagement de la société civile (Olonisakin, 2009).

Cette situation est aggravée par la tendance de certains décideurs à sous-estimer l'expertise et les contributions de la société civile en général. Comme l'indiquent les entretiens, la perception que les dirigeants des OSC sont des fauteurs de troubles ou des opposants politiques qui attendent leur heure dans l'espoir d'accéder au pouvoir plus tard réduit parfois la crédibilité et l'influence de la société civile. Les OSC sérieuses doivent mener des activités de plaidoyer et de sensibilisation pour faire comprendre aux politiciens et aux techniciens que les OSC sérieuses sont des partenaires pertinents, légitimes et bien structurés.

La CEDEAO est sélective quant aux types d'OSC avec lesquelles elle souhaite s'engager. Ses partenaires privilégiés sont les OSC et les réseaux qui jouent le rôle d'alliés solidaires, plutôt que de demander des comptes à la communauté et à ses États membres. Il existe des exceptions, où les OSC peuvent rester étroitement engagées tout en exigeant une plus grande responsabilité de la part de la CEDEAO et des États membres. Par exemple, dans le contexte du Réseau des commissaires électoraux de la CEDEAO (ECONEC), le FOSCAO a parfois contesté les conclusions des équipes d'observation électorale de la CEDEAO. Reinold (2019) cite des exemples du Sénégal et du Ghana en 2011, où le FOSCAO a contesté l'analyse d'un observateur en chef, qu'il jugeait insuffisamment critique de la situation.

Les dirigeants des OSC peuvent être réticents à transférer le pouvoir et à soutenir un renouvellement de leur organisation (via une participation accrue des jeunes, via l'utilisation des technologies numériques, etc.)). Cela peut réduire leur efficacité et - dans le cas des réseaux faïtières - leur représentativité de la société civile. Une plateforme de longue date comme le FOSCAO a parfois été confrontée à des problèmes de gouvernance, et certains ont affirmé que cela la rendait moins représentative des OSC d'Afrique de l'Ouest. Les personnes interrogées ont souligné les responsabilités des réseaux d'informer leurs membres sur ce qui se passe et ce qui est décidé au sein de la CEDEAO, mais aussi, à l'inverse, de représenter leurs besoins et perspectives multiples.

La concurrence horizontale entre les OSC peut entraîner doubles emplois et problèmes de coordination. Par exemple, certaines OSC ayant un créneau thématique ou géographique spécifique cherchent régulièrement à étendre leur périmètre de travail à de nouveaux domaines sur lesquels d'autres OSC travaillent déjà, réduisant ainsi leurs valeurs ajoutées respectives. Les organisations faïtières et des initiatives ad hoc essaient (ou prétendent essayer) de coordonner ces efforts, mais comme elles sont en concurrence pour des ressources et une attention limitées de la part de la CEDEAO, il y a de fortes incitations pour chacune d'entre elles à "tirer la couverture vers soi" au lieu d'une véritable coordination. Cependant, la concurrence aide également les réseaux à se contrôler mutuellement et augmente les options alternatives au cas où une OSC spécifique serait trop peu réactive, voire compromise.

La polarisation des discussions sape l'engagement entre la CEDEAO et la société civile. Les perceptions d'ingérence étrangère affectant les décisions de la CEDEAO et sa capacité à répondre aux besoins des populations, et de deux poids deux mesures dans ses réponses aux CAG, ont contribué à la détérioration de la confiance mutuelle entre la CEDEAO et la société civile. La controverse sur le Franc CFA en est un exemple : les personnes interrogées ont évoqué

le rôle joué par la France et la Côte d'Ivoire pour retarder la transition du Franc CFA vers la nouvelle monnaie régionale Eco préparée par la CEDEAO et promue par le Nigéria (Pauron 2022). De telles tensions rendraient les positions des États et de la CEDEAO plus défensives et moins enclines à solliciter l'avis de la société civile.

Enfin, la **concurrence avec les ONGI et le défi de retenir le personnel qualifié** (qui est attiré par les meilleurs salaires et conditions de travail offerts par les organisations internationales) jouent également contre l'engagement structuré de la CEDEAO par la société civile de la région (Olivier de Sardan 2023). Lorsqu'ils ne drainent pas les compétences, les acteurs étrangers peuvent également jouer contre la redevabilité locale des initiatives de la société civile – conséquence involontaire de l'octroi de financements.

3. Les technologies numériques dans le partenariat CEDEAO-OSC

L'utilisation de technologies numériques par la société civile se développe rapidement en Afrique de l'Ouest. Cette évolution s'appuie sur une connectivité accrue, malgré une fracture numérique persistante (GSMA 2019 et 2022). Dans l'ère COVID-19, les OSC d'Afrique de l'Ouest et d'ailleurs ont renforcé les technologies pour organiser des activités, collaborer avec leurs membres et leurs pairs, sensibiliser leurs publics cibles, mener des actions de plaidoyer, réaliser des enquêtes, organiser des sessions de formation, des événements en ligne et créer des plateformes.

Les technologies numériques rendent les OSC plus efficaces en rationalisant les processus internes et en augmentant la productivité. Par exemple, WANEP utilise la technologie pour centraliser les données qu'elle recueille et les mettre à la disposition de ses bureaux et de son Centre de surveillance de la paix. Cela facilite l'analyse et la réponse, notamment en permettant de visualiser les 'hotspots', les menaces et les acteurs clés. Dans le même esprit, la plateforme web d'Afrobarometer met à disposition de nombreuses données de sondage dans la région. Dans l'ensemble, il s'agit d'une utilisation plutôt basique des plateformes et outils numériques de communication de mieux en mieux rodés. Des technologies plus avancées telles que l'intelligence artificielle, la réalité augmentée, la réalité virtuelle et l'internet des objets pourraient offrir d'autres possibilités à l'avenir. Des outils plus sophistiqués sont mobilisés lorsqu'il s'agit de technologies civiques et de réponses à la fermeture de l'espace civique.

Les outils numériques contre la fermeture de l'espace civique

Les OSC opèrent dans un environnement difficile où les États utilisent également les technologies numériques et leurs réglementations pour poursuivre leurs intérêts. L'espace civique des citoyens s'est considérablement réduit dans plusieurs pays de la région. Le Code numérique du Bénin de 2018 - qui criminalise la publication de fausses informations et "l'incitation à la rébellion" en ligne - a depuis été utilisé pour arrêter des militants, des journalistes et des blogueurs qui étaient politiquement actifs en ligne (CIVICUS 2020). Les technologies numériques ont été utilisées par les États pour museler l'opinion publique (y compris par le biais de fermetures d'Internet, par exemple en 2023 au Sénégal) et restreindre l'accès à l'information pour les médias locaux et internationaux (Domingo et Shiferaw 2022).

Dans un contexte marqué par un espace civique contesté, les technologies numériques permettent de sécuriser et d'amplifier l'activisme. Elles permettent de mener des activités de manière efficace et, si nécessaire, dans l'ombre, bien qu'elles soient sensibles aux attaques contre l'espace civique sous la forme de répression des médias sociaux et de fermetures d'Internet (Bossuyt et Ronceray 2020). Les VPN, les messageries cryptées et les communications USSD sont autant de moyens de contourner les principales restrictions qui pèsent sur l'espace civique numérique. L'engagement numérique permet de contrer les risques d'intimidation physique et contribue à faire entendre la voix des groupes marginalisés dans la sphère publique, à commencer par les femmes (Salzinger et al 2022). Un nombre croissant d'OSC en Afrique de l'Ouest utilisent les technologies numériques et les réseaux de

médias sociaux pour la sensibilisation, des pétitions et autres campagnes. Certaines de ces organisations mettent en place des projets de promotion de la gouvernance démocratique numérique en parallèle avec l'utilisation des médias sociaux tels que Twitter pour le plaidoyer.¹³

Les plateformes numériques offrent la possibilité de demander des comptes aux gouvernements. Des outils de suivi des promesses électorales et de leur réalisation par les élus ont été mis en place dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest. Ils portent souvent le nom du président en exercice et comprennent par exemple le Talonmètre au Bénin, le Buharimeter au Nigéria, le Weahmeter au Libéria, le Présimètre au Burkina Faso ou le Lahidi en Guinée (La Francophonie et al. 2020). D'autres initiatives intéressantes comprennent des guides pour les candidats aux élections (particulièrement pertinents pour les élections où les candidats sortants utilisent des aspects pratiques pour empêcher les challengers de se présenter).

Un autre développement important est l'utilisation de technologies numériques pour surveiller les élections. Les efforts d'observation électorale officielle ont tendance à être perçus comme une validation systématique des processus électoraux. Dans ce contexte, le fait d'étayer les conclusions de ces missions par des données transparentes, de les placer dans une perspective plus large et de les rendre accessibles au public par le biais d'outils numériques les aide à jouer un rôle constructif mais plus critique et donc plus crédible. En tant qu'organisation chargée de surveiller les processus électoraux de manière indépendante, le Gorée Institute a par exemple suivi les médias (sociaux) et les discours dangereux lors des élections législatives de 2022 au Sénégal.

Les États utilisent eux aussi les technologies numériques, mais n'exploitent pas tout le potentiel des nouvelles technologies pour favoriser la transparence, lutter contre la corruption et contrôler la prestation des services publics. La CEDEAO pourrait soutenir ces efforts, en veillant à ce que le savoir-faire de la société civile renforce les capacités de ses États membres, par exemple en allouant une partie de ses ressources électorales aux efforts en matière de technologies civiques, ou en facilitant la collaboration technologique entre les États membres et les OSC pour répondre aux besoins des électeurs pendant les élections.

De nombreuses OSC ont besoin de renforcer leurs capacités et leurs ressources pour accroître leur utilisation des technologies numériques. Les OSC et les réseaux manquent d'informations et de formation sur la façon dont ils peuvent utiliser les technologies numériques pour soutenir leur travail, tout en étant confrontés à la perte de données, à la confidentialité des données et aux défis de la cybersécurité. Certains acteurs de la société civile ont noté qu'en dépit de plusieurs réunions entre la CEDEAO et les OSC, la communauté n'est pas encore en mesure d'utiliser la technologie numérique comme outil de plaidoyer pour favoriser la gouvernance démocratique, et qu'elle pourrait bénéficier d'un soutien de capacité similaire à celui des OSC. Certaines OSC elles-mêmes se font une spécialité de fournir ce type de soutien.¹⁴

¹³ Au Mali, par exemple, l'organisation de presse APPELLE MALI rassemble tous les médias en ligne et organise chaque année un forum sur les médias numériques. Au Sénégal, l'organisation LEGS AFRICA utilise des plateformes web pour recueillir les avis des citoyens sur des questions politiques telles que la gouvernance et l'utilisation des ressources naturelles, et le réseau civic tech AfricTivistes exploite des solutions numériques pour renforcer les médias indépendants dans la région et organiser une consultation panafricaine sur l'engagement des citoyens dans le programme de gouvernance continentale.

¹⁴ Actuellement, le WACSI est l'une des principales institutions régionales qui ont placé la technologie au centre et la promeuvent à travers leur engagement auprès de la société civile. Par exemple, en 2019 et 2020, le WACSI a soutenu des dizaines d'OSC au Ghana avec des formations en logistique et en communication, y compris l'utilisation de logiciels numériques et de médias sociaux (Interview).

Vers un partenariat sur les technologies et la gouvernance

Le développement d'un partenariat OSC-CEDEAO sur la gouvernance numérique serait l'occasion de renforcer conjointement les capacités et l'expertise numériques au niveau régional, et de soutenir l'engagement numérique de la société civile régionale. Un tel partenariat pourrait viser l'opérationnalisation au niveau régional et la mise en œuvre de la stratégie de transformation numérique pour l'Afrique 2020-2030 (Teevan & Tadesse 2022), y compris en intégrant les dimensions de gouvernance dans ce travail. Cela pourrait contribuer à atténuer la pression sur l'espace civique, mais aussi les impacts négatifs des technologies numériques dans la région (voir encadré 2 ci-dessous), dans l'esprit d'un engagement de la société civile qui aide la CEDEAO à mettre en œuvre son agenda et à combler ses lacunes en matière de capacités.

Encadré 2: Technologies numériques, polarisation et conflit au Sahel

Les pays du Sahel central - le Niger, le Burkina Faso et le Mali - qui sont confrontés à des conflits violents et à des attaques terroristes figurent également parmi les pays dont le nombre d'utilisateurs d'internet augmente le plus rapidement au monde (entre 18 et 20 % de taux de croissance rien qu'entre 2020 et 2021). Les technologies numériques sont de plus en plus utilisées pour alimenter la polarisation politique et sociétale en Afrique de l'Ouest et au Sahel, contribuant indirectement aux CAGs et aux conflits violents.

La désinformation, les discours choquants et le recrutement dans des groupes terroristes seraient en augmentation en ligne dans la région, les groupes radicaux faisant preuve d'une capacité à utiliser ces outils de manière très sophistiquée. Par exemple, il existe des preuves d'un discours en ligne appelant à la violence intercommunautaire sur WhatsApp avant les massacres de mars 2019 et février 2020 de plus de 200 personnes à Ogossagou, au Mali (Yue et al. 2022).

Avec son historique normatif et sa portée régionale, la CEDEAO est bien placée pour guider les États membres sur la façon de réglementer les plateformes numériques et d'exploiter leur potentiel de consolidation de la paix et de gouvernance. La CEDEAO dispose d'un cadre de cybersécurité depuis 2011 et a adopté deux Actes complémentaires en 2007 et 2010 traitant des technologies numériques, mais leur domestication et leur mise en œuvre ont été disjointes (CIPESA ET CIPE 2021). Par rapport à l'UEMOA, qui dispose d'une politique sectorielle dédiée et de lignes directrices connexes, la CEDEAO a fait moins de progrès (GSMA 2019b). Étant donné que le développement d'une expertise sur les technologies numériques en évolution rapide nécessite du temps et des investissements, la CEDEAO devra s'appuyer sur les connaissances et l'expertise des OSC qui s'attaquent déjà à ces risques dans la région.

Contribuant à définir cet agenda politique, une conférence tenue à Accra, au Ghana, en octobre 2022, a exploré la manière dont la CEDEAO, la société civile et les médias peuvent répondre ensemble au recul démocratique dans la région ; par exemple via une collaboration entre la CEDEAO et la Coalition ouest-africaine pour la liberté des médias et la bonne gouvernance, créée par la Fondation pour les médias en Afrique de l'Ouest (MFWA). Après ce dialogue axé sur les médias traditionnels et les risques encourus par les journalistes dans les zones de conflit, il pourrait y avoir un suivi sur les technologies numériques et les médias sociaux, et sur la manière dont la CEDEAO peut collaborer avec les OSC dans ce domaine (MFWA 2022).

À l'avenir, il sera important d'aborder le fait que les dirigeants des OSC et de la CEDEAO peuvent ne pas être pleinement favorables à un changement numérique, notamment en raison d'un fossé générationnel ou d'une réticence à transférer le pouvoir à un personnel plus jeune qui maîtrise mieux l'utilisation des technologies numériques. D'autres facteurs dissuasifs incluent le désir de conserver les indemnités journalières de voyage comme

source de revenus. Les “jeunes” organisations qui sont souvent plus à l'aise avec les technologies auront un rôle à jouer pour s'assurer que les organisations faitières établies et émergentes qui représentent la société civile à la CEDEAO prennent la pleine mesure des potentialités.

Enfin, une grande partie de l'expertise sur l'utilisation des technologies numériques se trouve dans la société civile. Les jeunes d'Afrique de l'Ouest comptent des activistes, des mouvements et des “OSC numériques” influents, qui utilisent les technologies numériques de manière beaucoup plus intensive que la CEDEAO elle-même. Malgré leur travail utile et l'intention affichée de la CEDEAO de soutenir les initiatives civiques - par exemple dans le Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO (CEDEAO 2008) - dans la pratique, les jeunes activistes manquent de reconnaissance de la part des institutions régionales, tout comme les mouvements de femmes qui utilisent les technologies numériques et sont très prometteurs pour rééquilibrer les relations entre les sexes (Salzinger et al. 2022). Le plaidoyer des OSC et des plateformes régionales pourrait donc **se concentrer davantage sur ce que font les activistes, les femmes et les jeunes en utilisant les technologies civiques pour promouvoir une meilleure gouvernance.**

4. Conclusions

La CEDEAO est la CER la plus active dans le domaine de la gouvernance. Elle envoie des missions d'observation électorale et de médiation et adopte fréquemment des déclarations et des sanctions de haut niveau en réponse aux crises et aux défis en matière de gouvernance. La région fait preuve d'un niveau inégalé d'adoption de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (CADEG) et d'autres normes régionales. Les niveaux de démocratie y sont comparativement élevés. Parmi les autres facteurs favorisant l'agenda de la gouvernance régionale, citons le financement durable de la CEDEAO, le soutien du Nigeria en tant que puissance économique régionale (actuellement réduit) et une forme de concurrence latente avec d'autres initiatives régionales.

Les normes de gouvernance sont relativement importantes dans la région parce que la gouvernance est contestée. La politique régionale de tolérance zéro à l'égard des changements anticonstitutionnels de gouvernement trouve un écho auprès des dirigeants, mais une partie de la population de la région considère les changements anticonstitutionnels de gouvernement comme un mal nécessaire pour évincer des dirigeants inefficaces et corrompus qui s'accrochent au pouvoir. Les normes régionales aident à structurer ces controverses et à formuler des réponses aux crises fondées sur des règles, même si elles ne parviennent pas à remédier au rétrécissement de l'espace civique et à la multiplication des troisièmes mandats présidentiels.

La CEDEAO offre des points d'entrée pour l'engagement de la société civile dans la gouvernance. Elle s'est engagée à mettre en place un programme d'intégration régionale centré sur les personnes. La société civile s'engage auprès de la communauté par le biais de l'accréditation et du statut d'observateur, et un certain nombre d'organisations ont signé des protocoles d'accord avec la communauté. Les interactions informelles peuvent souvent être fructueuses en dehors de ces cadres de collaboration. La Cour de justice de la CEDEAO offre des recours en matière de droits politiques aux citoyens et aux organisations sans qu'il soit nécessaire d'épuiser toutes les voies de recours locales.

La CEDEAO préfère interagir avec des réseaux représentant des groupes plurinationaux de la société civile. Deux de ces réseaux, WANEP et le FOSCAO, se distinguent en tant que partenaires privilégiés, et d'autres sont en train d'émerger. WANEP se concentre sur la prévention des conflits et la consolidation de la paix, notamment en fournissant à l'outil d'alerte précoce de la CEDEAO des perspectives locales sur les situations de gouvernance avant qu'elles ne se transforment en crises. Le FOSCAO a un mandat plus large pour représenter les organisations de la

société civile (OSC) et a encouragé l'adoption de la CADEG. De nombreuses autres organisations faitières s'engagent auprès de la CEDEAO, chacune avec ses propres groupes d'intérêt et ses homologues institutionnels préférés. Cela génère une certaine concurrence saine mais aussi des duplications, des rivalités et de la confusion.

La CEDEAO préfère les organisations qui l'aident à combler les lacunes en matière d'exécution, plutôt que celles qui mènent des actions de plaidoyer et exigent la redevabilité politique et le respect des droits de l'homme. De nombreux fonctionnaires reconnaissent le rôle positif de la société civile indépendante avec un état d'esprit constructif. Certaines parties de la CEDEAO cultivent leurs propres OSC préférées sur la base de connaissances personnelles, ce qui peut s'avérer fructueux pour un temps mais peu durable.

Les acteurs de la société civile sont en concurrence et se contrôlent eux-mêmes ainsi que les autres, ce qui consolide leur légitimité et leur rôle en tant que partenaires. En effet, certaines OSC ont leurs propres problèmes de gouvernance, à commencer par la difficulté de représenter des groupes d'intérêt transnationaux. Avec les conséquences involontaires du soutien international (comme la fuite des cerveaux du personnel qualifié et le détournement de la responsabilité), cela peut nuire à la crédibilité et à l'efficacité des OSC qui s'engagent au niveau régional.

Les technologies numériques aident la société civile à résister au rétrécissement de l'espace civique. Elles permettent de collecter, de consolider et de partager des données sur les situations de gouvernance, par exemple dans les domaines de l'observation des élections ou du suivi des promesses de campagne. Elles amplifient les points de vue de la société civile et permettent un plaidoyer plus structuré et plus inclusif. Les technologies de base de l'engagement numérique contribuent à intensifier les interactions avec la CEDEAO, malgré des facteurs défavorables tels que les capacités, la pénétration de l'internet et les incitations financières à maintenir des activités physiques plutôt que numériques. Les technologies numériques sont également de plus en plus un facteur d'agitation politique et de conflits violents.

Un partenariat sur les technologies et la gouvernance entre la CEDEAO et la société civile sera utile. Le savoir-faire technique réside principalement au sein des initiatives civiques, tandis que la CEDEAO serait bien placée pour guider davantage ses États membres sur la manière de réglementer les technologies et d'exploiter leur potentiel de consolidation de la paix sans compromettre l'espace civique.

Références

- Accessnow. 2020. [ECOWAS Court upholds digital rights, rules 2017 internet shutdowns in Togo illegal](#). Consulté 7 juin 2023.
- ACLED. 2022. [10 Conflicts to Worry About in 2022 – The Sahel - Persistent, expanding, and escalating instability](#). Consulté 7 juin 2023.
- Aeby, M. 2021. [Civil Society Participation in Peacemaking and Mediation Support in the APSA: Insights on the AU, ECOWAS and SADC](#). Cape Town: Institute for Justice and reconciliation.
- Aggad, F. and Miyandazi, L. 2017. [Understanding ECOWAS efforts in promoting a governance agenda Adapting regional norms to lessons from national crises](#). Maastricht: ECDPM.
- Amani Africa. 2022. [Addressing the recent resurgence of unconstitutional changes of government: policy recommendations for the AU extraordinary summit](#). Policy brief. Addis Ababa: Amani Africa.
- Amissah, A. 2020. [ECOWAS: institutional framework \(governance structure\)](#). LinkedIn. Consulté 7 juin 2023.
- Aryeetey, E. 2001. [Regional Integration in West Africa](#). OECD Development Centre Working Papers 170. DOI: 10.1787/751603543122.
- Audu, U. 2022. [West Africa Civil Society Institute opens Nigeria office](#). Daily Nigerian. Consulté 7 juin 2023.
- Bach, D. 2016. [Regionalism in Africa - Genealogies, institutions and trans-state networks](#). Bordeaux: Durkheim Centre for Comparative Politics and Sociology - Science Po.
- Bakara, M.A. 2022. [Political Reforms and Implications for Democracy and Instability in West Africa: The Way Forward for ECOWAS and Member States](#). Durban: Accord.
- BBC News. 2022. [Mali coup: How junta got Ecowas economic sanctions lifted](#). Consulté 7 juin 2023.
- Bossuyt, J. and Ronceray, M. 2020. [Claiming back civic space: Towards approaches fit for the 2020s?](#) Maastricht: ECDPM.
- Byiers, B. and Dièye, C.T. 2022. [Regional integration in West Africa: wasteful overlaps or necessary options?](#) Discussion paper 322. Maastricht: ECDPM.
- Byiers, B. and Ronceray, M. 2019. [Elections in Africa – Playing the game or bending the rules?](#) Discussion paper 261. Maastricht: ECDPM.
- CIPESA and CIPE. 2021. [Building an Environment for Inclusive Digital Transformation in Africa – Roadmap to Reform](#). Kampala: CIPESA. February 2021.
- CIVICUS. 2020. [Dégradation de l'espace civique avant les élections dans les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest - Études de cas : Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Niger et Togo](#). Johannesburg: CIVICUS.
- Domingo, E. and Shiferaw L. 2022. [Digitalisation and democracy: Is Africa's governance charter fit for the digital era?](#) Discussion paper 331. Maastricht: ECDPM.
- ECDPM. 2017. [Political economy dynamics of regional organisations in Africa](#). Maastricht: ECDPM.
- ECOWAS Commission. 1993. [ECOWAS revised Treaty – 1993](#). Abuja: ECOWAS Commission.
- ECOWAS Court of Justice. 2023. [Court orders immediate release of 10 persons detained by Togo during 2018 demonstrations](#). Consulté 7 juin 2023.
- ECOWAS Parliament. N.d. [An Increased 2021 Budget despite the COVID-19 Pandemic](#). Consulté 7 juin 2023.
- ECOWAS. 2008. [The ECOWAS conflict prevention framework](#). Regulation MSC/REG.1/01/08. Ouagadougou: ECOWAS.
- ECOWAS. 2016. [ECOWAS Policy Framework for Security Sector Reform and Governance](#). Dakar: ECOWAS.
- Fall, I.M. and Sall, A. N.d. [Une constitution régionale pour l'espace CEDEAO : le protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance de la CEDEAO](#). Agrégés des Faculté de droit. Faculté des sciences juridiques et politiques. Dakar: Université Cheikh Anta Diop.

-
- GSMA. 2019. [The mobile economy West Africa 2019](#). London: GSMA Association.
- GSMA. 2019b. [Digital ECOWAS: Pathways to investment, innovation and inclusion](#). London: GSMA Association.
- GSMA. 2022. [The mobile economy Sub-Saharan Africa 2022](#). London: GSMA Association.
- IDEA. 2021. [The state of democracy in Africa and the Middle East 2021 – Resilient Democratic Aspirations and Opportunities for Consolidation](#). <https://doi.org/10.31752/idea.2021.94>.
- ISS. 2022. [The ambiguities of subsidiarity](#). PSC report. South Africa: ISS South African Crime Hub. 3 March 2022.
- Khadiagala, G.M. 2018. [Regional Cooperation on Democratization and Conflict Management in Africa](#). Washington DC: Carnegie Endowment for International Peace.
- L'Observatoire Boutros-Ghali. 2020. [Évolutions et défis du maintien de la paix - Recueil de 20 publications de l'Observatoire Boutros-Ghali \(2017-2020\)](#). Consulté 7 juin 2023.
- Maluleke, L. 2022. [Coups in West Africa – a critical analysis of AU and ECOWAS responses](#). Good Governance Africa. Consulté 7 juin 2023.
- Mattes, R. 2019. [Democracy in Africa: Demand, supply, and the 'dissatisfied democrat'](#). Afrobarometer Policy Brief no. 54. Consulté 7 juin 2023.
- MFWA. 2022. [ECOWAS must work with CSOs to address democratic recession – Media, governance experts propose](#). Consulté 7 juin 2023.
- Ojeme, V. 2021. [ECOWAS Parliament to fund 2022 budget wholly from community levy with Nigeria paying about 50%](#). Vanguard. Consulté 7 juin 2023.
- Olivier de Sardan, J-P. 2023. [Renforcer, réformer ou réinventer l'État au Sahel](#). Webinar Inter-Réseaux 23 mars 2023.
- Open Society Foundations. 2016. [The Civil Society Guide to Regional Economic Communities in Africa](#). Consulté 7 juin 2023.
- Pauron, M. 2022. [Franc CFA. « Une réforme administrative, pas monétaire »](#). Afrique XXL. Consulté 7 juin 2023.
- Reinold, T. 2019. [Civil society participation in regional integration in Africa: A comparative analysis of ECOWAS, SADC, and the EAC](#). P. 53-71. In *South African Journal of International Affairs*. <https://doi.org/10.1080/10220461.2019.1595127>.
- Reisenberg, A. 2022. [ECOWAS Lifts Sanctions Against Mali](#). VOA news. Consulté 29 juin 2023.
- Salzinger, M., Ronceray, M. and Tadesse, L. 2022. [From hashtags to the streets: Digital technologies for women's political activism](#). Discussion paper 326. Maastricht: ECDPM.
- Teevan, C. and Tadesse, L. 2022. [Digital geopolitics in Africa: Moving from strategy to action](#). Briefing note 150. Maastricht: ECDPM.
- The Cable. 2015. [Togo, Gambia oppose term limit for W'African presidents](#). Consulté 7 juin 2023.
- Tine, L. 2022. [The strength of ECOWAS](#). Université Cheikh Anta Diop. Consulté 7 juin 2023.
- UEMOA. N.d. [UEMOA : Chantier Paix et Sécurité](#). Consulté 7 juin 2023.
- UEMOA. N.d.b. [Prévention des crises et conflits en Afrique de l'Ouest : l'UEMOA et la CEDEAO coordonnent leurs actions](#). Consulté 7 juin 2023.
- WACSI. 2009. [Towards an ECOWAS of peoples](#). Arusha: West Africa Civil Society Institute. 20-21 March 2009.
- Yabi, G.O. 2010. [The Role of ECOWAS in Managing Political Crisis and Conflict - The Cases of Guinea and Guinea-Bissau](#). Abuja: Friedrich Ebert Stiftung.
- Yue, J., Bako, H., Hampton, K. and Smith, K. 2022. [Conflict and Online Space in the Sahel: Challenges and Recommendations](#). Issue brief. Washington DC: Search for Common Ground.

À propos de l'ECDPM

L'ECDPM est un centre indépendant de réflexion et d'action œuvrant dans le domaine de la coopération internationale et des politiques de développement en Europe et en Afrique.

Depuis 1986, notre équipe fournit des recherches et des analyses, des conseils et un soutien pratique aux décideurs politiques ainsi qu'aux professionnels à travers l'Europe et l'Afrique pour favoriser des politiques efficaces au service d'un développement global, durable et inclusif.

Nos principaux domaines de travail incluent :

Politique étrangère et de développement de l'UE

Migration et mobilité

Economie et gouvernance numériques

Relations UA-UE

Paix, sécurité et résilience

Gouvernance démocratique

Relance et transformation économiques

Changement climatique et transition verte

Intégration économique africaine

Systèmes alimentaires durables

Pour plus d'informations, visitez www.ecdpm.org

À propos du Gorée Institute

Le Gorée Institute est une organisation panafricaine située sur l'île de Gorée à Dakar, au Sénégal, qui soutient la paix et la démocratie en Afrique depuis 1992.

Cette publication a été cofinancée par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité des auteurs et ne reflète pas nécessairement le point de vue de l'Union européenne.

Cette publication bénéficie aussi du soutien structurel de la part des partenaires institutionnels de l'ECDPM: les Pays-Bas, la Belgique, l'Estonie, la Finlande, l'Irlande, le Luxembourg, la Suède, le Danemark et l'Autriche.

ISSN1571-7577



Cofinancé par
l'Union européenne

ecdpm

HEAD OFFICE
SIÈGE
Onze Lieve Vrouweplein 21
6211 HE Maastricht
The Netherlands *Pays Bas*
Tel +31 (0)433 502 900

BRUSSELS OFFICE
BUREAU DE BRUXELLES
Avenue des Arts 44, 1000
Brussels *Bruxelles*
Belgium *Belgique*
Tel +32 (0)28 825 008

info@ecdpm.org
www.ecdpm.org
KvK 41077447